

## BELGIQUE – Fiche sur les bouquets énergétiques

### Contexte politique

La politique énergétique européenne doit avoir comme objectif un approvisionnement en énergie qui soit durable, compétitif et fiable. Si l'UE continue sur la voie suivie actuellement, cet objectif essentiel ne sera pas atteint. En janvier 2007, la Commission a adopté une politique énergétique pour l'Europe, accompagnée de documents sur différents aspects de la question énergétique et comprenant un plan d'action destiné à relever les principaux défis énergétiques auxquels l'Europe se trouve confrontée. Tous les citoyens européens doivent être informés sur ces défis et sur le rôle qu'ils devraient jouer afin de les relever.

Un bouquet énergétique diversifié permettra d'améliorer la sécurité d'approvisionnement.

### Questions essentielles

En Belgique, la production intérieure est limitée à l'énergie nucléaire, à laquelle vient s'ajouter un pourcentage d'énergie renouvelable réduit mais en augmentation. En conséquence, la Belgique est fortement dépendante des importations d'énergie sous la forme de combustibles fossiles. Le gaz naturel, importé des Pays-Bas, de Norvège et d'Algérie, remplace progressivement le charbon en tant que source principale d'énergie. L'électricité est générée principalement par le nucléaire et le gaz. L'avenir de l'énergie nucléaire en Belgique est une question importante en ce qui concerne la sécurité d'approvisionnement et les changements climatiques. L'industrie, le transport et les ménages sont les principaux consommateurs d'énergie finale.

### Chiffres clés (2004)

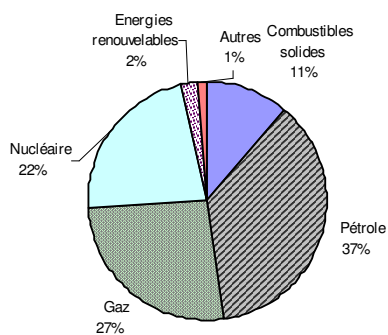
| Mtep                   | Approvisionnement en énergie primaire | Production intérieure | Importations nettes | Consommation d'énergie finale | Production d'électricité (TWh) |
|------------------------|---------------------------------------|-----------------------|---------------------|-------------------------------|--------------------------------|
| Combustibles solides   | 6.1                                   | 0.1                   | 6.2                 | 2.3                           | 9.1                            |
| Pétrole                | 20.1                                  |                       | 27.7                | 16.6                          | 1.7                            |
| Gaz                    | 14.6                                  |                       | 14.6                | 10.6                          | 23.8                           |
| Nucléaire              | 12.2                                  | 12.2                  |                     |                               | 47.3                           |
| Electricité            |                                       |                       | 0.7                 | 6.9                           |                                |
| Energies renouvelables | 1.2                                   | 1.0                   | 0.2                 | 0.5                           | 2.0                            |
| Autres                 | 0.7                                   | 0.1                   |                     | 0.5                           | 1.5                            |
| <b>Total</b>           | <b>54.8</b>                           | <b>13.3</b>           | <b>49.3</b>         | <b>37.4</b>                   | <b>85.4</b>                    |

La source de toutes les données est la Commission européenne, sauf indication contraire

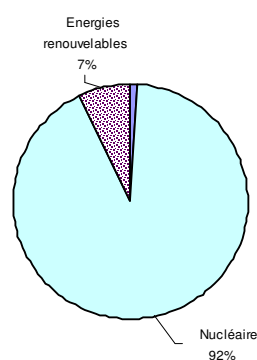
### Indicateurs clés (2004)

|  | BELGIQUE | EU-27 |
|--|----------|-------|
| Energie par habitant (kgep/hab)                      | 5 263    | 3 689 |
| Intensité énergétique (tep/MEUR '00)                 | 205      | 185   |
| % de dépendance en importation énergétique           | 78.9     | 50.1  |
| Emissions de CO <sub>2</sub> (Mt)                    | 112      | 4 004 |
| Intensité en CO <sub>2</sub> (tCO <sub>2</sub> /tep) | 2.0      | 2.2   |
| CO <sub>2</sub> par habitant (kg/hab)                | 10 773   | 8 180 |

### 2004 Approvisionnement en énergie primaire



### 2004 Production intérieure



**Approvisionnement en énergie primaire**

En Belgique, le pétrole et le gaz naturel dominent l'approvisionnement en énergie primaire, dans des proportions proches des moyennes de l'UE-27. La part du gaz augmente de manière significative depuis 1990 (de 78 %), tandis que la consommation des combustibles solides diminue progressivement. Le nucléaire est la troisième source d'énergie, dans une proportion supérieure à la moyenne de l'UE-27 (22 %, contre 14 %). Les sources d'énergie renouvelables ne couvrent que 2 % de la consommation brute d'énergie (la moyenne de l'UE-27 est de 6 %).

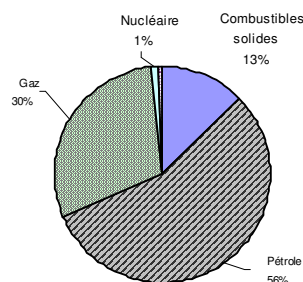
**Production intérieure**

La production intérieure belge repose largement sur l'énergie nucléaire, avec une augmentation de 14 % depuis 1990. La part des sources renouvelables (7 %) est en augmentation significative ces deux dernières années (bien qu'elle reste inférieure à la moyenne de l'UE-27, qui est de 12 %). Au contraire, la production de combustibles solides a considérablement diminué depuis quelques années.

**Importations**

La Belgique présente une forte dépendance par rapport aux importations d'énergie (supérieure à la moyenne de l'UE). La majorité des importations concerne le pétrole, principalement importé de la Fédération de Russie et des pays du Moyen-Orient. Le gaz naturel représente également une part importante des importations, les principaux fournisseurs étant la Norvège, les Pays-bas et l'Algérie. Les importations de combustibles solides sont principalement issues d'Afrique du Sud et d'Australie.

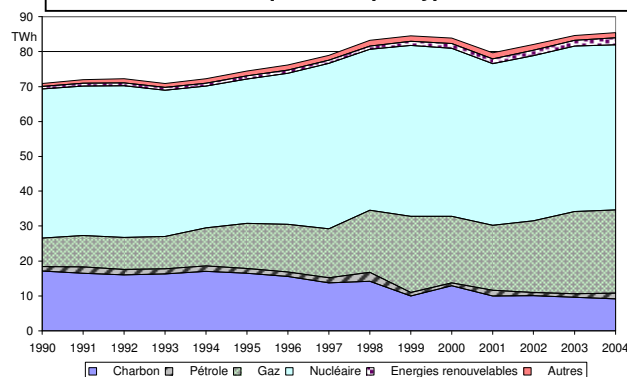
**2004 Importations nettes par produit énergétique**

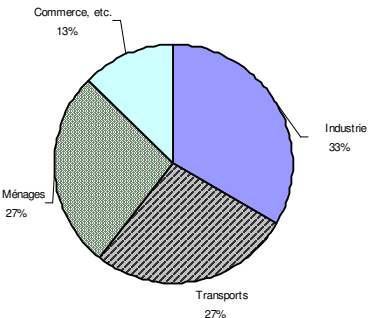


**Production électrique**

En Belgique, l'électricité est principalement d'origine nucléaire (7 réacteurs nucléaires). Vient ensuite le gaz naturel et, tandis que la part du nucléaire (55 %) reste relativement constante, la part du gaz augmente régulièrement, avec une diminution correspondante du charbon. La quantité d'électricité générée par les énergies renouvelables a plus que doublé durant la période 1995-2004 mais reste faible. La quantité totale d'électricité générée a augmenté de 21 % durant la période 1990-2004.

**Production électrique brute par type de combustible**



| <p><b>Consommation d'énergie finale</b></p> <p>La consommation finale d'énergie est répartie de manière presque égale entre l'industrie, les transports et les ménages. La part de l'industrie est supérieure à la moyenne de l'UE-27 (de 28 %), tandis que la part des transports est inférieure à la moyenne de l'UE-27 (de 31 %). La part du commerce est en augmentation depuis 1990, mais reste légèrement inférieure à la moyenne de l'UE-27 (15 %). En termes de types d'énergie consommés, le pétrole, le gaz naturel et l'électricité sont en tête. La consommation de combustibles solides est en constante diminution.</p>   | <p><b>2004 Consommation finale d'énergie par secteur</b></p>  <table border="1"><thead><tr><th>Secteur</th><th>Pourcentage</th></tr></thead><tbody><tr><td>Industrie</td><td>33%</td></tr><tr><td>Ménages</td><td>27%</td></tr><tr><td>Transports</td><td>27%</td></tr><tr><td>Commerce, etc.</td><td>13%</td></tr></tbody></table> | Secteur | Pourcentage | Industrie | 33% | Ménages | 27% | Transports | 27% | Commerce, etc. | 13% |
|---|---|---------|-------------|-----------|-----|---------|-----|------------|-----|----------------|-----|
| Secteur   | Pourcentage   |         |             |           |     |         |     |            |     |                |     |
| Industrie   | 33%   |         |             |           |     |         |     |            |     |                |     |
| Ménages   | 27%   |         |             |           |     |         |     |            |     |                |     |
| Transports  | 27%   |         |             |           |     |         |     |            |     |                |     |
| Commerce, etc.  | 13%   |         |             |           |     |         |     |            |     |                |     |
| <p><b>Pour plus d'informations</b></p> <p>Si vous souhaitez obtenir plus de données sur les marchés de l'énergie en Belgique et dans les autres Etats membres, veuillez consulter <a href="http://epp.eurostat.ec.europa.eu/">http://epp.eurostat.ec.europa.eu/</a> <a href="http://ec.europa.eu/dgs/energy_transport/figures/pocketbook/2006_en.htm">http://ec.europa.eu/dgs/energy_transport/figures/pocketbook/2006_en.htm</a></p> <p>D'autres fiches sur la Belgique et les autres Etats membres sont accessibles à l'adresse suivante: <a href="http://ec.europa.eu/energy/energy_policy/facts_en.htm">http://ec.europa.eu/energy/energy_policy/facts_en.htm</a></p>   |   |         |             |           |     |         |     |            |     |                |     |
| <p><b>Définitions</b></p> <p><i>Dépendance en importation énergétique</i>: montre dans quelle mesure un pays dépend des importations pour satisfaire ses besoins énergétiques. Calculée au moyen de la formule suivante: importations nettes / (approvisionnement en énergie primaire+soutes maritimes)</p> <p><i>Intensité énergétique</i> : donne une indication de l'efficacité d'utilisation de l'énergie pour produire de la valeur ajoutée. Elle est définie comme le ration Approvisionnement en énergie primaire sur Produit Intérieur Brut</p> <p><i>Consommation d'énergie finale</i> : correspond à l'énergie finalement consommée dans les secteurs des transports, de l'industrie, du commerce, de l'agriculture ainsi que le secteur public et le secteur des ménages. Les livraisons vers le secteur de la transformation énergétique et vers les industries énergétiques elles-mêmes ne sont pas prises en compte</p> <p><i>Approvisionnement en énergie primaire</i> : correspond à la quantité d'énergie consommée à l'intérieur des frontières d'un pays : production primaire + produits récupérés + importations + changements de stock – exportations – combustibles de soute (c'est-à-dire quantités fournies aux navires maritimes)</p> |   |         |             |           |     |         |     |            |     |                |     |
| <p><b>Clause de non-responsabilité</b></p> <p><i>Les opinions exprimées dans ce document n'ont pas été adoptées ni approuvées de quelque manière que ce soit par la Commission européenne et ne doivent pas être considérées comme étant une déclaration officielle des opinions de la Commission. La Commission ne garantit pas l'exactitude des données figurant dans ce document et n'assume aucune responsabilité quant à leur utilisation.</i></p>   |   |         |             |           |     |         |     |            |     |                |     |